

INSTITUT FRANÇAIS EN INDE

PRÉSENTE

# CONCOURS CINÉRAMA

MOBILISEZ-VOUS POUR L'ÉGALITÉ !!



AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN INDE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

INSTITUT  
FRANÇAIS

INDIA

 GENERATION  
EQUALITY

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie



# OBJECTIFS DU CONCOURS

« Cinérama » est organisé par l'Institut Français en Inde (IFI) avec la collaboration du réseau des Alliances Françaises en Inde.

Ce concours s'adresse aux étudiants et étudiantes de français des écoles, des universités et des Alliances Françaises en Inde, encadrés par au moins un·e de leur enseignant·e.

Le but est de réaliser collectivement une production vidéo de forme libre (clip, reportage, fiction, ...) et de mener une réflexion autour de la thématique de l'inclusivité et de l'égalité entre les individus.

Ce concours vise à sensibiliser les étudiants et étudiantes à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et à appréhender les différences culturelles et langagières du monde francophone.

Cet événement est organisé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes qui a lieu le 8 mars et du mois de la Francophonie.



C'est aussi l'occasion pour les étudiant·es de laisser libre cours à leur créativité et de montrer leur maîtrise des outils numériques (smartphone, tablette, caméra..etc).

## CE CONCOURS S'ADRESSE AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE FRANÇAIS

### ► *Catégorie 1*

De 14 à 16 ans  
(écoles - classe 9 à 12 et Alliance Française en Inde)

### ► *Catégorie 2*

De plus de 18 ans  
(Université et Alliance Française en Inde)

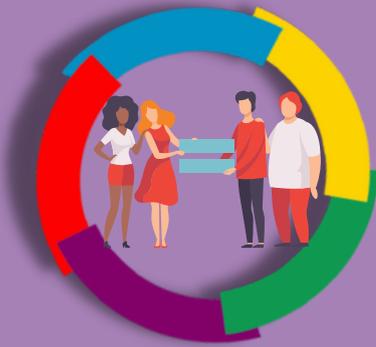
## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- A) Groupes de 2 à 4 étudiant·es
- B) Groupe coordonné par un·e professeur·e de français
- C) 2 groupes maximum par établissement



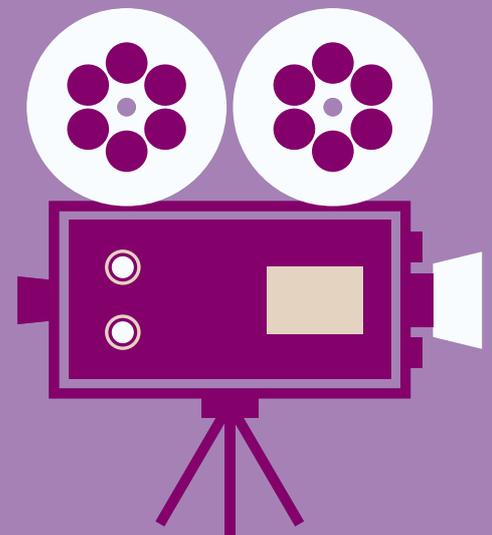
## NOS PARTENAIRES

- A) Le réseau des Alliance Françaises en Inde
- B) Les établissements scolaires indiens
- C) Les établissements universitaires indiens
- D) Les associations de Professeurs de français
  - Indian Association of Teachers of French (IATF)
  - Association of Indian French Professionals and Researchers (AIFPRO)
  - Association of Teachers of European Languages in India (ATELI)



## LA PRODUCTION

- A) La production prendra la forme d'un support vidéo (3 minutes maximum) L'établissement de l'équipe devra être anonymisé quel que soit le support.
- B) Les productions devront être en français avec des sous-titrées en anglais et associées à un script
- C) La mention d'une entreprise, d'une marque ou de données à caractère personnel (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, etc.) n'est pas autorisée quel que soit le support.
- D) Pour toute référence statistique citée dans la vidéo, la source devra être mentionnée.
- E) Chaque production vidéo devra comporter un générique et avoir les droits nécessaires pour les supports (musique, image, etc), qui seraient éventuellement utilisés. Le choix du matériel vidéo utilisé est libre.



## CALENDRIER

- ▶ 10 février 2022 : date limite des inscriptions
- ▶ Du 18 au 25 février 2022 : webinaire pour les participant·es et les enseignant·es sur la création d'une vidéo
- ▶ 4 mars 2022 : date limite de dépôt de la production.
- ▶ Du 9 au 12 mars 2022 : pré-sélection des 6 meilleurs films par catégorie par le Jury
- ▶ Du 14 au 18 mars 2022 : sélection des 4 meilleurs films (2 films par catégorie)
  - 2 pour le Prix du jury
  - 2 pour le Prix du public
- ▶ 25 mars 2022 : annonce des résultats en ligne



## POINTS À RETENIR

- ✔ Proposer un contenu tout public
- ✔ Durée maximale : 3 minutes (générique compris)
- ✔ Format : mp4
- ✔ Résolution : 16/9 HD (720 px minimum)
- ✔ Poids du fichier: inférieur à 500 Mo
- ✔ Langue de la capsule vidéo : français (la vidéo doit être en français avec des sous-titres en anglais)
- ✔ Bonus : inclure un élément appuyant sur la spécificité culturelle d'un pays Francophone

**Attention : toute production représentant des personnes de façon négative en raison de leur genre, leur couleur de peau, leur appartenance ethnique ou religieuse, leur orientation sexuelle, etc. sera éliminée.**

## INSCRIPTION ET DÉPÔT DE LA PRODUCTION

- ▶ L'enseignant·e référent·e inscrit l'équipe et l'établissement en complétant le formulaire suivant avant le 10 février 2022 :  
<https://forms.gle/QCfyWXqVgpDsnWsR8>
- ▶ Une fois la vidéo créée, enregistrez votre production sur le lien suivant avant le 4 mars 2022 : <https://forms.gle/2nBCeteYqU6kf7h17>

# JURY, PRIX ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Deux prix par catégorie seront distingués :



Le prix du Jury

Le prix du Public



**Prix du Jury** : un jury mixte composé de représentant·es de l'IFI, des Alliances Françaises, d'un établissement scolaire, d'un établissement universitaire et d'expert·es des questions d'égalité évaluera les projets selon les critères suivants :

- le respect du sujet
- la pertinence du message
- l'originalité ou l'audace
- la qualité technique et esthétique

Le jury sélectionnera les deux (2) lauréats du Prix du jury.

**Prix du Public** : les 6 films shortlistés par le jury seront publiés sur la chaîne officielle Instagram de l'Institut Français en Inde et seront les nominé·es finalistes du prix du public.

Les 2 films qui recevront le plus de "likes" remporteront le Prix du public (les éventuels "unlikes" ne seront pas pris en compte).



## Annnonce des résultats

Les résultats seront annoncés le 25 mars 2022 à 15h00, lors de l'événement en ligne. Tous les participant·es et leurs établissements seront invités à y participer. Chaque lauréat·e recevra un appareil photo instantané.

Tous les participant·es recevront une attestation de participation au concours.

## DROITS D'AUTEUR

Concernant les supports vidéo et/ou graphiques, les équipes participantes devront s'assurer d'avoir les droits à l'image des personnes pouvant y figurer. En cas de contestation de la part d'un tiers, la responsabilité de l'Institut Français en Inde ne saurait être engagée.

Les auteurs et autrices des productions retenues s'engagent à autoriser leur reproduction et leur diffusion sur les réseaux sociaux de l'Institut Français en Inde dans le cadre du concours Cinérama sur le thème de la sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

## DROITS A L'IMAGE

Les participant-es s'engagent à respecter le droit à l'image des personnes filmées et à leur faire signer un formulaire de cession gracieuse des droits de leur image. De même, si une personne mineure est filmée, il convient de s'assurer de l'accord écrit des détenteurs ou détentrices de l'autorité parentale. Enfin, les participant-es doivent s'assurer de l'accord écrit des propriétaires lorsque des propriétés de personnes privées ou publiques sont filmées

Les participant-es garantissent qu'elles/ils sont en possession de toutes les autorisations de droits à l'image des personnes figurant à l'image (signées par les détenteurs ou détentrices de l'autorité parentale pour les mineur-es).

Les participant-es s'engagent à autoriser gracieusement l'Institut Français en Inde à reproduire et diffuser leurs images collectivement ou individuellement, ou les images les représentant, collectivement ou individuellement, directement ou indirectement, pour publication et communication publique sur tout type de support pour permettre la promotion du concours.

Tout-e participant-es autorise, par avance, l'Institut Français en Inde à citer ses nom et prénom à des fins de communication sur le concours.



Pour plus d'informations,  
n'hésitez pas à contacter :

Smriti PAHWA  
[spa@ifindia.in](mailto:spa@ifindia.in)

[www.ifindia.in](http://www.ifindia.in)

